

## CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE PERSONNES HANDICAPÉES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE ANNÉE 2010

---

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques recrute au titre de l'année 2010, par voie contractuelle :

### **39 inspecteurs des impôts**

(emploi de catégorie A – niveau minimum requis : licence ou équivalent)

Les agents recrutés ont vocation à être titularisés au terme de leur contrat d'une durée d'un an.

Vous trouverez, ci-joint, la liste des directions offertes. Vous pouvez postuler au maximum pour 5 directions pour un emploi d'inspecteur des impôts.

Les **dossiers de candidature** devront être :

- retirés auprès du service des ressources humaines des directions offertes (voir liste des directions ci-après) ;
- ou téléchargés ci-après : liste et coordonnées des directions offertes, dossier de candidature et sa notice, liste des diplômes requis et fiche métier ;
- et renvoyés au plus tard le **27 novembre 2009** aux directions sollicitées (vous devez déposer autant de dossier que de directions demandées ; aucune copie ne sera faite pour les autres directions).

## 39 emplois d'inspecteur des impôts au 1<sup>er</sup> septembre 2010

| DIRECTIONS DES SERVICES FISCAUX<br>(Service des Ressources humaines)  | Correspondant<br>Handicap                  | Nombre de<br>postes |
|---|--|---------------------|
| <b>ALPES DE HAUTE-PROVENCE</b><br>4 rue Klein - BP 166<br>04005 DIGNE LES BAINS   | GUIOT<br>Jacqueline<br>04-92-30-84-13      | 1                   |
| <b>ARDECHE</b><br>1 rue Serre du Serret - BP 722<br>07007 PRIVAS Cédex  | GILBERT-COLLET<br>Mélisa<br>04-75-64-89-11 | 1                   |
| <b>ARIEGE</b><br>22 Bd Alsace Lorraine<br>09007 FOIX Cédex  | MARCAILLOU<br>Maryse<br>05-61-02-12-53     | 1                   |
| <b>AUBE</b><br>17 Bd du 1er RAM - BP 771<br>10026 TROYES Cédex  | PERRIN<br>Céline<br>03-25-41-68-06         | 1                   |
| <b>CANTAL</b><br>13 place de la Paix<br>15012 AURILLAC Cédex  | SARNEL<br>Patrick<br>04-71-43-45-24        | 1                   |
| <b>CHARENTE</b><br>16bis rempart du midi<br>16012 ANGOULEME Cédex   | BENOIT<br>Laurence<br>05-45-38-65-11       | 1                   |
| <b>CHARENTE-MARITIME</b><br>16 rue de l'Escale<br>17000 LA ROCHELLE   | DESVEAUX<br>Monique<br>05-46-50-44-20      | 1                   |
| <b>CREUSE</b><br>42 rue de Stalingrad<br>23000 GUERET   | DUCHER<br>Jean-Luc<br>05-55-51-45-01       | 1                   |
| <b>EURE</b><br>Bd Georges Chauvin<br>27022 EVREUX Cedex   | AUVINET<br>Sylvie<br>02-32-24-88-09        | 1                   |
| <b>HAUTE-GARONNE</b><br>34 rue des Lois - BP 999<br>31066 TOULOUSE Cedex 6  | RICARD<br>Marie-Ange<br>05-61-10-68-03     | 1                   |
| <b>INDRE</b><br><b>Direction départementale des Finances publiques</b><br>10 rue Albert 1er - BP 595<br>36019 CHATEAUROUX | THOUVENOT<br>Marianne<br>02-54-60-34-49    | 1                   |
| <b>LOIRE</b><br>13 rue des Drs Charcot - BP 165<br>42012 SAINT-ETIENNE Cédex 2  | DUMAS<br>Martine<br>04-77-81-87-11         | 1                   |
| <b>HAUTE-LOIRE</b><br>11 place Michelet<br>43011 LE PUY-EN-VELAY  | CHANUT<br>Annie<br>04-71-07-25-14          | 1                   |

| <b>DIRECTIONS DES SERVICES FISCAUX<br/>(Service des Ressources humaines)</b>                       | <b>Correspondant<br/>Handicap</b>                         | <b>Nombre de<br/>postes</b> |
|--|---|-----------------------------|
| <b>LOT</b><br>51 rue Victor Hugo<br>46009 CAHORS Cédex   | <b>KINDT</b><br>Martine<br>05-65-20-33-03                 | <b>1</b>                    |
| <b>HAUTE-MARNE</b><br>5 rue de Lorraine<br>52000 CHAUMONT  | <b>SANCHEZ</b><br>Josiane<br>03-25-02-11-04               | <b>1</b>                    |
| <b>MEURTHE ET MOSELLE</b><br>Le Colbert - Rue J.Bellange - CO 60042<br>54036 NANCY Cedex           | <b>CHAUVILLE</b><br>Michèle<br>03-83-91-33-28             | <b>1</b>                    |
| <b>MEUSE</b><br>40/42 Bd R. Poincaré<br>55013 BAR LE DUC Cédex                                     | <b>BARRAS</b><br>Jean-François<br>03-29-76-83-74          | <b>1</b>                    |
| <b>PAS DE CALAIS</b><br>5 rue du Dr Brassart - SP 15<br>62034 ARRAS Cédex                          | <b>LAGACHE</b><br>Claude<br>03-21-23-92-42                | <b>1</b>                    |
| <b>SAONE ET LOIRE</b><br>64 rue du 19 mars 1962<br>71031 MACON Cedex                               | <b>CRUCHAUDET</b><br>Françoise<br>03-85-22-95-17          | <b>1</b>                    |
| <b>SAVOIE</b><br>35 rue Pasteur<br>73000 CHAMBERY  | <b>ARTHAUD BERTHET</b><br>Marie-Thérèse<br>04-79-70-87-23 | <b>1</b>                    |
| <b>PARIS EST</b><br>17 place de l'Argonne<br>75938 PARIS Cedex 19                                  | <b>PORREZ</b><br>Véronique<br>01-44-89-75-68              | <b>1</b>                    |
| <b>PARIS NORD</b><br>5 rue de Londres<br>75315 PARIS Cedex 09                                      | <b>MASSE-DELESTRE</b><br>Rodolphe<br>01-56-35-93-48       | <b>1</b>                    |
| <b>PARIS OUEST</b><br>20 rue de la Boétie<br>75380 PARIS Cedex 08                                  | <b>FABRE</b><br>Chantal<br>01-44-56-20-11                 | <b>1</b>                    |
| <b>SEINE ET MARNE</b><br>Cité Admin. Pré Chamblain - Quai Hippolyte Rossignol<br>77010 MELUN Cedex | <b>DUBEE</b><br>Sylvie<br>01-64-41-32-43                  | <b>1</b>                    |
| <b>YVELINES</b><br>6 avenue de Paris<br>78000 VERSAILLES   | <b>LABEYRIE</b><br>Jacques<br>01-39-25-20-10              | <b>2</b>                    |
| <b>TARN ET GARONNE</b><br>12 rue du Génie - BP 610<br>82017 MONTAUBAN Cedex                        | <b>MAUREL</b><br>Françoise<br>05-63-21-58-07              | <b>1</b>                    |
| <b>VIENNE</b><br>8-10 rue St Louis - BP 533<br>86020 POITIERS Cedex                                | <b>ROY</b><br>Michèle<br>05-49-37-05-80                   | <b>1</b>                    |

| <b>DIRECTIONS DES SERVICES FISCAUX<br/>(Service des Ressources humaines)</b>   | <b>Correspondant<br/>Handicap</b>          | <b>Nombre de<br/>postes</b> |
|--|--|-----------------------------|
| <b>YONNE</b><br>30 Bd Vaubelle - BP 9<br>89010 AUXERRE Cédex   | <b>LAGRANGE</b><br>Chann<br>03-86-72-51-14 | <b>1</b>                    |
| <b>ESSONNE</b><br>128 allée des Champs Elysées<br>91012 EVRY Cédex   | <b>BARRE</b><br>Myriam<br>01-69-47-18-23   | <b>1</b>                    |
| <b>HAUTS DE SEINE</b><br><b>Direction départementale des Finances publiques</b><br>167/177 avenue Joliot-Curie<br>92013 NANTERRE Cédex | <b>ARAN</b><br>Geneviève<br>01-40-97-33-69 | <b>2</b>                    |

| <b>DIRECTIONS NATIONALES ET DIRECTIONS<br/>SPECIALISEES<br/>(Service des Ressources humaines)</b>   | <b>Correspondant<br/>Handicap</b>               | <b>Nombre de<br/>postes</b> |
|---|---|-----------------------------|
| <b>Direction des vérifications nationales<br/>et internationales (D.V.N.I.)</b><br>Immeuble Vaucanson - 6 bis rue Courtois<br>93696 PANTIN Cedex  | <b>PARREAU</b><br>Romuald<br>01-41-83-93-78     | <b>1</b>                    |
| <b>Direction nationale de vérification des<br/>situations fiscales personnelles (D.N.V.S.F.)</b><br>34 rue Ampère – BP 56<br>75825 PARIS Cedex 17 | <b>DARGELOSSE</b><br>Claudine<br>01-44-01-67-68 | <b>1</b>                    |
| <b>Direction des grandes entreprises (D.G.E.)</b><br>8, rue Courtois<br>93505 Pantin Cédex  | <b>LHERMITTE</b><br>Fanny<br>01-49-91-12-71     | <b>1</b>                    |

| <b>DIRECTIONS DU CONTROLE FISCAL (DIRCOFI)<br/>(Service des Ressources humaines)</b>  | <b>Correspondant<br/>Handicap</b>                | <b>Nombre de<br/>postes</b> |
|---|--|-----------------------------|
| <b>DIRCOFI SUD-PYRENEES</b><br><b>(Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Hérault,<br/>Lot, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn)</b><br>15 rue Merly<br>31066 TOULOUSE Cedex                | <b>GRANIER</b><br>Max<br>05-61-10-66-09          | <b>1</b>                    |
| <b>DIRCOFI CENTRE</b><br><b>(Allier, Cher, Eure et Loir, Indre, Indre et Loire,<br/>Loire et Cher, Haute-Loire, Loiret, Puy de Dôme)</b><br>70 rue de la Bretonnerie - BP 2457<br>45032 ORLEANS Cedex 1 | <b>LLOANCI</b><br>André<br>02-38-74-55-04        | <b>1</b>                    |
| <b>DIRCOFI Ile de France EST</b><br>274 av. du Président Wilson<br>93211 SAINT-DENIS la Plaine cedex  | <b>CARITTE</b><br>Mireille<br>01-55-93-53-29     | <b>1</b>                    |
| <b>DIRCOFI Ile de France OUEST</b><br>274 av. du Président Wilson<br>93211 SAINT-DENIS la Plaine cedex  | <b>GERBAULT</b><br>Guillemette<br>01-55-93-51-21 | <b>1</b>                    |

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE PERSONNES HANDICAPEES  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
(FILIERE FISCALE)**

**\*\*\***

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
à un emploi d'INSPECTEUR DES IMPOTS  
à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 27 novembre 2009**

**1 - Directions sollicitées**

(classées par ordre de préférence décroissant)

*Se reporter à la liste des directions proposées  
jointe au dossier de candidature.*

- 1 - .....  
2 - .....  
3 - .....  
4 - .....  
5 - .....

**Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions.**

**Aucune copie de votre dossier ne sera faite pour les autres directions sollicitées.**

**2 - Renseignements concernant le candidat**

M. Nom de naissance : .....  
 Mme Nom d'épouse : .....  
 Mlle  
Prénoms : .....

Né(e) le : ..... / ..... / 19..... Département ou pays : .....

N° de Sécurité Sociale :     /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Nom et prénom du père : ..... né le : ...../...../.....

Nom de naissance et prénom de la mère : ..... née le : ...../...../.....

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone (domicile) : ..... - ..... - ..... - ..... - ..... Autre : ..... - ..... - ..... - ..... - .....

Situation familiale :  Célibataire  Marié(e)  Concubin(e)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Veuf(e)

Nombre d'enfants à charge : .....

Le cas échéant, exercez-vous une activité professionnelle ?  oui  non

Si oui laquelle ? : .....

Dans quel secteur ? :  privé  public

Dans quelle localité ? : .....

Le cas échéant, votre conjoint(e) ou concubin(e) exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ?  oui  non

Si oui laquelle ? : .....

Dans quelle localité ? : .....

Diplôme le plus élevé : .....

### **3 – Pièces à joindre au dossier de candidature**

1 -  lettre de motivation

2 -  curriculum vitae

3 -  photocopie recto verso d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (en cours de validité)

ou d'une pièce justifiant que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen, c'est-à-dire de l'un des États suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Norvège, Islande, Liechtenstein, et de la Suisse. A ce jour, parmi les 12 nouveaux États qui ont rejoint l'Union européenne le 1er mai 2004 et 1<sup>er</sup> janvier 2007, seuls les ressortissants de Chypre et de Malte ont en principe accès à la fonction publique. Mais un certain nombre d'emplois auxquels conduisent les concours sont réservés aux seuls ressortissants français. Ces emplois sont ceux qui présentent des prérogatives de puissance publique.

- 4 -  une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :
- notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé,  
(Date de validité de la reconnaissance : du ...../...../..... au ...../...../.....)
  - pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
  - attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
  - pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
  - attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
  - copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
  - attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- 5 -  copie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé  
Intitulé du titre ou diplôme : .....  
délivré le ...../...../.....  
ou à défaut, l'avis de la commission départementale d'équivalence, du département de .....  
....., en date du ...../...../.....
- 6 -  justificatif de la position régulière au regard du service national (uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement) : attestation de recensement et/ou de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense

A ....., le .....

(signature du candidat)



DIRECTION GENERALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
(FILIERE FISCALE)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE  
DE PERSONNES HANDICAPEES A L'EMPLOI  
D'INSPECTEUR DES IMPOTS**

**\*\*\***

**NOTICE POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

**1. Comment constituer votre dossier de candidature ?**

Vous devez compléter le dossier de candidature, *accompagné de la totalité des pièces suivantes* :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- une photocopie du document justifiant que vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen : carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport, en cours de validité, ou livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu d'une mention relative à la nationalité
- une des pièces justificatives suivantes, attestant que vous souffrez d'un handicap :
  - ✓ notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé,
  - ✓ pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 p. 100, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
  - ✓ attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
  - ✓ pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
  - ✓ attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
  - ✓ copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
  - ✓ attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- une photocopie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé : soit un diplôme national sanctionnant un second ou un troisième cycle d'études supérieures ou un diplôme équivalent (cf liste des diplômes requis jointe au dossier de candidature).
- un justificatif de la *position régulière au regard du service national* (uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement) : attestation de recensement et/ou de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense.

**Tout dossier incomplet sera rejeté.**

## **2. Où déposer votre dossier de candidature ?**

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux *directions sollicitées* (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste d'inspecteur des impôts jointe au dossier de candidature).

***Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi d'inspecteur des impôts.***

*Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.*

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 27 novembre 2009**

**(Cachet de la poste faisant foi)**

**Tout dossier transmis hors délais sera rejeté.**

## **3. Quelle suite sera donnée à votre candidature ?**

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un *entretien*.

La Direction Générale des Finances Publiques vérifie ensuite la *validité des pièces du dossier* des candidats sélectionnés.

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats retenus suite aux entretiens est ensuite subordonné à la *vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé*.

L'administration appelle également un extrait de casier judiciaire des candidats sélectionnés.

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la signature du *contrat* (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat pourra être titularisé).



**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE PERSONNES HANDICAPEES  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SUR UN EMPLOI D'INSPECTEUR**

**\*\*\***

**LISTE DES DIPLOMES REQUIS**

**Vous devez être titulaire de l'un des diplômes suivants :**

- ✓ Diplôme national sanctionnant un second ou un troisième cycle d'études supérieures ;
- ✓ Diplôme d'un institut d'études politiques ;
- ✓ Diplôme d'administration publique délivré par les instituts régionaux d'administration ou inscription sur la liste de classement de sortie d'institut régional d'administration ;
- ✓ Diplôme de l'école nationale de la statistique de l'administration économique ;
- ✓ Diplôme d'études comptables et financières ;
- ✓ Diplôme d'études supérieures comptables et financières ;
- ✓ Diplôme d'expertise comptable ;
- ✓ Certificat de fin de cycle préparatoire aux concours externe et interne d'entrée à l'école nationale d'administration ;
- ✓ Diplôme délivré par les instituts universitaires de formation des maîtres ;
- ✓ Diplôme d'ingénieur délivré par une école ou un institut habilité par la commission des titres d'ingénieurs en application de l'article 11 de la loi du 10 juillet 1934 modifiée ;
- ✓ Diplôme d'un établissement reconnu par l'Etat autorisé à délivrer un diplôme visé du ministre de l'Education nationale, ou du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et en application de l'arrêté du 15 février 1921 modifié ;
- ✓ Titre ou diplôme homologué de niveau I et II en application des dispositions du décret n° 92-23 du 8 janvier 1992 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique ;
- ✓ Diplôme équivalent délivré par un des Etats membres de la Communauté Européenne autre que la France ou Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen et dont l'assimilation avec un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle de l'enseignement supérieur aura été reconnue par la commission prévue par le décret du 30 août 1994. Le titulaire doit demander l'assimilation de son diplôme.

Ou bien **produire l'avis de la commission départementale d'équivalence** prévue au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 2 du décret n° 95-979 du 25 août 1995.



## **INSPECTEUR DES IMPÔTS**

### **Emploi de catégorie A**

#### **FORMATION INITIALE**

Elle est composée d'une formation théorique d'une durée d'un an dans l'un des établissements de l'École Nationale des Impôts situé à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) et à Noisy le Grand (Seine Saint-Denis) et suivie d'un stage pratique de six mois dans la direction de recrutement.

Les stagiaires reçoivent une formation financière, juridique, économique, comptable et technique. Une évaluation périodique des connaissances est organisée au cours du cycle spécialisé d'enseignement qui permettra de statuer sur la titularisation.

#### **FONCTIONS**

Les inspecteurs des Impôts peuvent exercer différentes fonctions qui nécessitent toutes un niveau élevé de compétence en matière juridique, fiscale et comptable :

- ✓ dans une Inspection de Contrôle et d'Expertise (fiscalité professionnelle) dans un centre des impôts : gestion et contrôle sur pièces des dossiers professionnels, vérification de comptabilités.
- ✓ dans une brigade de vérification de comptabilité pour pratiquer le contrôle fiscal externe.
- ✓ dans une inspection spécialisée en fiscalité immobilière dans un centre des impôts : contrôle des droits de mutation, des plus-values et TVA immobilière.
- ✓ dans le réseau comptable au sein d'un Service des Impôts des Entreprises : adjoint du chef de service comptable.
- ✓ dans une direction : gestion des ressources humaines, des crédits, organisation, contrôle fiscal, législation et contentieux.

#### **POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE**

Les inspecteurs des impôts appartiennent à la catégorie A dans la hiérarchie de la fonction publique. Ils encadrent les agents de catégories B et C et sont eux-mêmes placés sous l'autorité de fonctionnaires d'encadrement.